



Comité technique de réseau Insee du 8 avril 2022

Liminaire

« Madame la Présidente,
mesdames et messieurs les membres du comité technique de réseau.

Le 31 mars, la CFE-CGC a décidé de ne pas prendre part au CTR, à l'encontre de son attachement structurel et au dialogue social et à la discussion. [Nous avons énuméré en liminaire](#) les motifs qui nous ont conduits à cette décision et nous les avons formulés aux agents à travers un communiqué diffusé le même jour.

Nous avons sollicité la présence du Directeur Général au titre de sa fonction de Président de cette instance. En effet, nous souhaitons être écouté et pouvoir échanger avec lui directement, du diagnostic d'un dialogue social qui a perdu son sens et son intérêt. Nous ne sommes pas seuls à le penser. Le constat que nous faisons d'un dialogue social désorganisé, dégradé et sans efficacité est un sujet que nous souhaitons pouvoir discuter avec le Président de l'instance et en présence de toutes les OS représentatives au CTR.

Les décisions appartiennent à l'administration mais vous devez l'écouter aux représentants du personnel. Le dialogue doit se faire en amont des décisions et dans l'écouter, sinon ce n'est pas un dialogue, c'est une séance d'information, parfois de désinformation, une chambre d'enregistrement ou pire une tentative d'instrumentalisation du dialogue social. C'est malheureusement le constat que nous dressons aujourd'hui au niveau du CTR. Ce n'est pas notre conception d'un dialogue social constructif. Si les décisions vous reviennent nous avons pour rôle de partager avec vous les inquiétudes des agents, leur fatigue, leur sentiment de décisions prises sans réelle écoute voire sans concertation.

CTR du 8/4/22

Vous avez évoqué à de multiples reprises le principe de confiance. Nos retours, remarques et propositions sont faites aussi pour susciter votre réflexion.

Nous croyons que la confiance qui passe par une écoute mutuelle et une prise en compte des avis des représentants élus du personnel est nécessaire à la performance collective. Aujourd'hui, le dialogue social reste rompu car la confiance n'y est pas. Nous espérons que cette situation évolue rapidement dans l'intérêt des agents et de l'Insee.

Nous vous rappelons en particulier trois sujets d'actualité :

1/ les refus que nous identifions, en lien avec des demandes de [télétravail pour des femmes enceintes et les proches-aidants](#) ;

2/ sur le sujet des formations : le fait que des décisions concernant les modalités distancielle ou présentielle aient été prises dans la précipitation sans consultation des OS ni information des agents ;

3/ le sujet des Céfliens déclassés, nous vous invitons à lire ou relire [notre communiqué du 28/3/22](#).

Merci pour votre attention. »